



NON aux licenciements des 23 salariés menacés de licenciement!

Deux poids, deux mesures chez STEF !

En 2012, suite à la décision de l'enseigne **PICARD** d'externaliser sa logistique et de confier l'ensemble de ses flux de NEMOURS et de SORGUE au groupe STEF, cela a provoqué des mouvements d'activités chez STEF Saint-Ouen-l'Aumône et une perte de revenu pour les salariés STEF par le biais d'une réduction des primes annuelles. N'est-ce pas la direction qui clame haut et fort qu'il s'agit d'une partie intégrante des salaires ?

Les directions préfèrent, au détriment des augmentations de salaire, céder des primes au personnel qui ne garantit pas un pouvoir d'achat pérenne.

La CGT STEF a alerté sa direction avec des revendications sans ambiguïté à savoir l'amélioration des conditions de travail et l'attribution d'une prime complète. Devant l'obstination de leur direction, les salariés n'ont pas eu comme autres alternatives de cesser le travail le 31 janvier dernier.

La direction STEF Saint-Ouen-L'aumône en réponse a déclenché des procédures de licenciement à l'encontre des 23 salariés grévistes. Elle reproche aux salariés de ne pas avoir respecté la loi pendant le conflit, elle oublie que parfois la hiérarchie ne respecte pas toujours le code du travail et que **cela ne déclenche pas de procédure de licenciement**

La confédération Générale du Travail CGT constate que le diktat de la société STEF n'a d'égal que l'anti-cégétisme affiché par la répression dont sont victimes les salariés grévistes de chez STEF Saint-Ouen-L'aumône.

L'obstination, la répression, le refus de tout dialogue constructif n'est pas tolérable. Le syndicat exige que la direction STEF Saint-Ouen-l'Aumône arrête immédiat les procédures de licenciement engagées contre les 23 salariés grévistes et l'ouverture de réelles négociations.

Tampon et/ou signature

A transmettre par fax à :

Direction STEF Saint-Ouen-l'Aumône: 01 34 30 29 27

Direction Générale STEF : 01 40 74 29 03

Picard Surgelés : 01 64 69 80 65

Inspection du travail de Cergy: 01 34 35 49 49

Conseil Général du Gers : 05.62.63.58.06

Fédération agroalimentaire CGT: 01 48 18 82 54

Union Départementale CGT : 01 30 38 52 42

Union Locale CGT Cergy St Christophe: 01 34 33 06 60